
Séance du 24 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 8
présents : 8
votants : 8
Date de la convocation du conseil : 18 mars 2016

L'an deux mil seize, le vingt-quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lorges, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Elizabeth HUGUET, Maire.

Présents : Mme HUGUET Elizabeth, MM. BACHELLIER Eric, DA SILVA Jean, DENIS Bruno, FROMET Mathieu, GAUTHIER Hugues, TASSIN Gérard, VAYSSET Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. Gérard TASSIN

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 mars 2016

Le compte rendu du conseil municipal est approuvé par l'ensemble des membres présents.

2. Compte rendu des participations aux diverses réunions

- SIVOS
- Pays Beauce Val de Loire
- Syndicat Sportif de Marchenoir

3. Demande de subvention au titre de la DETR 2016

DELIBERATION 18/2016

Madame le Maire informe le conseil municipal que le dossier de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement pour les territoires ruraux pour l'année 2016 a été modifié et qu'il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour le changement des portes d'entrée du bâtiment de la mairie :

- 2 portes aux normes d'accessibilité ERP isolantes
- 5 blocs portes isolants

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

Montant total HT	19 950.00 €
DETR 40 %	7 980.00 €
Quote part communale	11 970.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2016 pour le projet de changement des portes de la mairie, arrête le plan de financement tel qu'il est indiqué ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

4. Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local

DELIBERATION 19/2016

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en raison d'une modification du projet initial, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération dans le cadre de la demande de subvention au titre du soutien à l'investissement public local pour le changement des portes d'entrées du bâtiment de la mairie :

- 2 portes aux normes d'accessibilité ERP isolantes
- 5 blocs portes isolants

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

Montant total HT	19 950.00€
DETR	7 980.00 €
SIPL	7 980.00 €
Quote part communale	3 990.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention au titre du soutien à l'investissement public local pour le projet de changement de portes de la mairie, arrête le plan de financement tel qu'il est indiqué ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

5. Vote des taux d'imposition 2016

DELIBERATION 20/2016

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de voter les taux d'imposition pour 2016 et présente différentes propositions au conseil municipal.

Taxes	Taux Votés	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produit correspondant
D'habitation	9.87 %	278 600 €	27 498 €
Foncière (bâti)	12.79 %	173 100 €	22 139 €
Foncière (non bâti)	33.92 %	71 700 €	24 321 €
		TOTAL	73 958 €

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2016.

6. Acquisition du terrain de M. ZIRI

DELIBERATION 21/2016

Monsieur Marc ZIRI, actuel propriétaire du terrain situé 29 rue Nationale à Villemuzard, a fait une offre de vente de 15 000,00 euros, maison démolie et terrain libre de tous gravats, pour les parcelles F436, d'une superficie de 131 m² et F654, d'une superficie de 366 m².

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'autoriser** Madame le Maire à engager auprès de Monsieur Marc ZIRI, actuel propriétaire, les démarches nécessaires à l'acquisition de son terrain nu dont le prix de vente est fixé à 15 000,00 euros hors frais de notaire,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer l'acte de vente et tout document devant intervenir.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'autoriser** Madame le Maire à engager auprès de Monsieur Marc ZIRI, actuel propriétaire, les démarches nécessaires à l'acquisition de son terrain nu dont le prix de vente est fixé à 15 000,00 euros hors frais de notaire,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer l'acte de vente et tout document devant intervenir.

Questions diverses

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Elizabeth HUGUET,

Les membres du Conseil Municipal :

BACHELLIER Eric	DA SILVA Jean	DENIS Bruno
FROMET Mathieu	GAUTHIER Hugues	TASSIN Gérard
	VAYSSET Jean-Paul	